

Le fait d'appliquer le programme des 6 et 5 p. 100 dans le domaine de l'enseignement postsecondaire nuit énormément à nos établissements d'enseignement qui souffrent déjà d'un financement insuffisant. Il y a plusieurs mois, en posant une question au ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Roberts) au sujet du programme d'emplois d'été pour les étudiants dans les mines, j'avais dit que le programme n'était pas aussi efficace qu'il pourrait l'être à cause de divers facteurs. Par exemple, les premiers organisateurs à l'université Laurentienne de Sudbury n'arrivent pas à trouver des gens compétents pour effectuer les travaux géologiques préliminaires requis pour le projet. Je trouve extrêmement frustrant de voir dans les journaux étrangers des annonces demandant des travailleurs compétents dans des domaines spécialisés pour des emplois au Canada. Cela montre bien que limiter les augmentations de fonds pour l'enseignement postsecondaire dans le cadre du programme des 6 et 5 p. 100 fera plus de tort que de bien.

Nous venons de célébrer la semaine nationale des universités. Nous avons appris que certains établissements songeaient à réduire leurs critères d'admissibilité pour rendre les universités accessibles à plus de Canadiens. A titre de représentant d'une circonscription où les mines et la technologie minière jouent un rôle important dans l'économie locale, je peux dire bien honnêtement que la réduction des fonds affectés aux universités et aux collèges nuira à l'industrie. Pour être concurrentiels à l'échelle internationale, les Canadiens doivent être à la pointe du progrès et mettre au point des technologies nouvelles et plus efficaces. Cela fait des années que notre parti demande au gouvernement d'augmenter les fonds affectés à la recherche et au développement au Canada. Cela fait des années que le gouvernement fait la sourde oreille et, à cause de cela, nous tirons de l'arrière dans des domaines où le Canada était auparavant parmi les premiers pays du monde.

Le Canada avait l'habitude d'être l'un des plus grands exportateurs de minerai de fer du monde, mais cette industrie est maintenant en difficulté. Nous devons rivaliser avec des pays comme le Brésil, qui peuvent expédier une tonne de minerai de fer à la région des Grands lacs en Ontario pour \$10 de moins la tonne qu'une mine du nord de l'Ontario. Si nous voulons reprendre et conserver notre prépondérance mondiale dans l'industrie minière et dans d'autres secteurs, nous devons augmenter la capacité en main-d'œuvre de notre pays. J'exhorte les ministériels à ne pas oublier ce que disait le député de Brandon-Souris (M. Clark) au cours de ce débat le 27 janvier dernier. A titre de professeur d'une université prestigieuse, il demandait au gouvernement de se réveiller et de se rendre compte du fait que l'insuffisance de fonds avait de graves conséquences sur le genre et la qualité des travaux effectués dans le milieu postsecondaire. Le manque d'espace et de livres dans les bibliothèques du Canada réduit les possibilités de croissance intellectuelle des jeunes Canadiens.

Confronté à la crise qui existe dans notre système d'enseignement, que fait le gouvernement? Au lieu de relever le défi et d'augmenter les fonds accordés aux provinces, il limite les augmentations à 6 et à 5 p. 100. En outre, il présente le projet de loi C-12, qui sera rétroactif au 1^{er} avril 1983. Cette mesure insensée est un véritable poisson d'avril. Plus de 700,000 Canadiens de tous les âges sont inscrits à plein temps ou à temps partiel dans les universités du Canada. Quand ces hommes et ces femmes auront obtenu leur diplôme, ils constitueront le

plus sûr atout du pays. Ils auront besoin d'emplois à plein temps dans les industries à technologie de pointe qui s'implantent un peu partout dans le pays. Au lieu d'affaiblir leur potentiel de croissance en leur accordant une aide financière insuffisante et irréaliste, le gouvernement devrait plutôt accroître les ressources des établissements postsecondaires.

Dans ma circonscription de l'Ontario, le projet de loi C-12 fera diminuer le financement de 41.7 millions en 1983-1984. L'année suivante, la chute sera encore plus grave, puisque la province perdra quelque 92 millions, soit le montant le plus élevé. Le ministre d'État aux Finances (M. MacLaren) et son patron, le ministre des Finances (M. Lalonde), doivent sûrement se rendre compte des profondes répercussions du projet de loi.

Il serait temps que le gouvernement commence à considérer dans quelle mesure sera entravé l'épanouissement des jeunes Canadiens. En tant que représentant du nord de l'Ontario et membre du parti conservateur, j'invite le ministre à reconsidérer le projet C-12.

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, le bill C-12 contribuera à aggraver la crise qui secoue l'enseignement postsecondaire en imposant rétroactivement une limite de 6 et 5 p. 100 à l'aide financière du gouvernement fédéral. A une époque de chômage élevé et de mutations techniques qui exigent une meilleure formation, on ferme à des jeunes les portes des établissements universitaires et collégiales. Les femmes, qui en un nombre sans cesse croissant sont soutenues de famille, seront condamnées à occuper des emplois mal rémunérés parce qu'elles n'auront pas les moyens d'aller à l'université et que les services dont elles auraient besoin, par exemple les garderies, sont presque inexistantes. Nous sommes en train de gaspiller nos ressources humaines les plus précieuses, car c'est toute une génération non désirée qui reste à la maison à regarder la télévision ou qui erre dans les rues.

• (1140)

Le système de financement global instauré par le gouvernement a été un échec. Cependant, les provinces ne sont pas sans reproche non plus. Refusant de transmettre les hausses fédérales l'an dernier, la Colombie-Britannique a sensiblement réduit son aide aux établissements postsecondaires. Les universités et les collèges sont donc obligés de réduire leurs programmes d'enseignement, d'augmenter le nombre d'étudiants par classe ainsi que les frais de scolarité et de refuser de nombreux candidats. Cette année, l'aide aux étudiants a été réduite de 40 p. 100.

Le projet de loi C-12 encourage un système d'enseignement qui favorise de plus en plus une élite de bien nantis. Nous avons besoin de jeunes bien formés et compétents qui sauront se faire une place dans un monde de technologie avancée. Retreindre l'aide à l'enseignement c'est nous obliger à rétrograder.

Je voudrais maintenant vous donner quelques exemples pris dans ma circonscription, celle de Vancouver-Est. La semaine dernière, je me suis entretenu avec un groupe d'électeurs d'origine italienne qui, comme de nombreux immigrants, ont travaillé très fort et se sont sacrifiés afin que leurs enfants fassent des études et partent d'un bon pied. Ces gens-là ont deux grandes préoccupations. D'abord, le chômage qui touche la plupart